



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Vendée

Commune : Moutiers-les-Mauxfaits

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint Jacques

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint Jacques

Protection : classement

Arrêté : classement le 14/10/1908

Étendue de la protection : Eglise

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.